## Aides financières

Les travaux de ravalement sont prescrits dans l'objectif de conserver à la fois la qualité constructive des immeubles et la qualité de leur environnement. Dans le cadre de ces objectifs généraux, le ravalement doit le plus souvent prendre en compte la préservation et la mise en valeur des immeubles et ensembles urbains remarquables, ainsi que d'autre part la nécessité de l'amélioration thermique des immeubles.

Dans certains cas, ces travaux peuvent être éligibles à des aides des collectivités. La présente fiche répertorie les aides disponibles.

## Au titre du patrimoine :

- Aide à la Valorisation du Patrimoine architectural
  - o Périmètre Financeur : Vieux Lyon Ville de Lyon
  - Objectif: restitution de fenêtres à croisées
  - Contact : Ville de Lyon/Direction de l'Aménagement Urbain/Philippe Lamy
    (04 26 99 63 70) philippe.lamy@mairie-lyon.fr
- Convention d'ouverture au public de cour ou traboule remarquable
  - Périmètre Financeur : Site historique Ville de Lyon/Métropole
  - Objectif: ouverture au public (en journée) de traboules et cours remarquables
  - Contact : Ville de Lyon/Direction de l'Aménagement Urbain/Philippe Lamy
    (04 26 99 63 70) philippe.lamy@mairie-lyon.fr
- Labellisation de la Fondation du Patrimoine
  - Périmètre Financeur : Sites patrimoniaux remarquables (Vieux Lyon ; Pentes Croix rousse) – Fondation du Patrimoine
  - Objectif: travaux de préservation et mise en valeur du patrimoine architectural
  - Contact: Fondation du Patrimoine/Christel Bernard christel.bernard@fondationpatrimoine.org
- Plans d'entretien et d'amélioration du bâti ancien
  - Périmètre Financeur : Site historique, Confluence, Plateau Croix rousse Ville de Lyon
  - Objectif : Mise en place de plans d'entretien intégrant amélioration énergétique et patrimoine
  - Contact : Ville de Lyon/Direction de l'Aménagement Urbain/Philippe Lamy
    (04 26 99 63 70) philippe.lamy@mairie-lyon.fr

## Au titre de l'amélioration thermique :

- Aide à l'amélioration thermique du bâti Ecoreno'V
  - o Périmètre Financeur : Lyon Métropole
  - Objectif: renforcer les performances énergétiques des immeubles 2 niveaux d'aide correspondant à deux niveaux d'amélioration
  - o Contact : Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC) ecorenov@alec-lyon.org
- Aide additionnelle Ecoreno'V Ville de Lyon
  - o Périmètre Financeur : Lyon (immeubles 1945-1990) Ville de Lyon
  - Objectif: Faciliter les travaux d'amélioration énergétique
  - Contact : Ville de Lyon/Direction de l'Aménagement Urbain/Luc Meissonnier luc.meissonnier@mairie-lyon.fr
- Diagnostic thermique
  - o Périmètre Financeur : Lyon Métropole
  - Objectif: anticiper et définir les travaux d'amélioration énergétique
  - o Contact : Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC) ecorenov@alec-lyon.org
- Autres aides de l'Etat (CITE, TVA 5,5% et éco-prêt à taux zéro ; en fonction des dispositions en cours)
  - o Périmètre Financeur : Etat
  - Objectif: Faciliter les travaux d'amélioration énergétique
  - Contact : Etat (Internet ; services fiscaux...)

## **Autres aides**

- Points noirs du bruit
  - o Périmètre Financeur : voir flyer Métropole Métropole
  - Objectif: résorption des nuisances sonores
  - o Contact: SOliHA pnbmetropoledelyon@soliha.fr
- ANAH
  - Périmètre Financeur : Lyon ANAH/Métropole
  - Objectif: amélioration de l'habitat dégradé ravalement concerné de façon exceptionnelle
  - Contact : ANAH/Métropole 04 78 62 54 98 ou 04 78 62 54 10 (du lundi au jeudi de 9h00 à 11h45) - http://www.anah.fr/contact/
- <u>CAF</u>
  - o Périmètre Financeur : Lyon CAF
  - Objectif : prêt bonifié dans la limite de 1 067,14 euros et sous conditions
  - Contact : CAF